

LE NATURALISTE CANADIEN, CONDITIONS D'ABONNEMENT,

- 1^o Le montant de l'abonnement pour toutes les parties de la Puissance du Canada est de \$2 00 par an.
 - 2^o On ne s'abonne pas pour moins d'un an.
 - 3^o L'abonnement doit être payé aussitôt après la réception du premier numéro de chaque volume ou de chaque nouvelle année de publication.
 - 4^o Tout souscripteur désirant discontinuer son abonnement, doit en donner avis avant la réception du premier numéro de chaque nouveau volume ou nouvelle année de publication.
 - 5^o Pour s'abonner, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous, et de le jeter à la poste après l'avoir affranchi.
- N. B.—MM. les souscripteurs des cités de Québec et Montréal voudront bien remplacer dans ce bulletin les mots "Comté de" par l'indication de la rue et du numéro où le journal devra leur être adressé. Pour plus de facilité les souscripteurs de la Cité de Québec pourront remettre leurs bulletins à l'éditeur, C. Darveau, 8, rue de la Montagne.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné, ----- *résidant de* ----- *demeurant*

à ----- *Pointe de* -----
déclare souscrire au journal *Le Naturaliste Canadien*, à commencer au premier
numéro, 1868, aux conditions ci-dessus énoncées.

à ----- le ----- 186-----

(Signez et adressez :)

Monsieur l'ABBÉ PROVANCHER, Portneuf.